



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 17 avril 2024

Information financière au 31 mars 2024

- Loyers nets à périmètre constant: +4,0% par rapport au premier trimestre 2023
- Excellente dynamique de commercialisation : 210 baux signés (+19%), réversion positive (+3,4%)
- Taux d'occupation financier à 95,9% (vs. 96,0% à fin mars 2023)
- Chiffre d'affaires des commerçants en hausse de +2,0% et fréquentation en hausse de +0,9% par rapport au premier trimestre 2023
- Lancement d'un projet de déploiement de panneaux photovoltaïques en Espagne
- Confirmation de la guidance : Résultat récurrent par action d'au moins 1,63€ en 2024 (croissance d'au moins +2% par rapport à 2023)
- Finalisation de l'acquisition de Galimmo attendue cet été
- Dividende proposé de 1,20€ par action, en numéraire, au titre de l'exercice 2023 (vs. 1,17€ au titre de l'exercice 2022)

Marie Cheval, Présidente-Directrice Générale de Carmila a commenté :

« Les résultats du premier trimestre illustrent de nouveau l'attractivité des centres Carmila pour les commerçants et leurs clients. En 2024 Carmila continue de déployer sa stratégie de croissance avec l'acquisition de Galimmo, le pivot du mix-merchandising et la réalisation de projets de transformation, notamment avec de nouveaux investissements dans le photovoltaïque en Espagne. »

	Premier trimestre 2024	Premier trimestre 2023	Variation	Variation à périmètre constant
Revenus locatifs (M€)	97,5	95,9	+1,7%	
Loyers nets (M€)	87,4	86,4	+1,1%	+4,0%
France	58,1	57,8	+0,4%	
Espagne	23,3	23,0	+1,5%	
Italie	6,0	5,6	+7,2%	

1

Retrouvez-nous sur www.carmila.com





COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Loyers nets à périmètre constant : +4,0% par rapport au premier trimestre 2023

Sur les trois premiers mois de 2024, les loyers nets à périmètre constant sont en hausse de +4,0%, soutenus par l'indexation des loyers.

A périmètre courant, en prenant en compte les cessions de trois actifs en France et de quatre actifs en Espagne, les loyers nets sont en hausse de +1,1% par rapport au premier trimestre 2023.

Le taux de recouvrement s'établit à 95% pour les trois premiers mois de l'année, en hausse de 1 point par rapport à 2023 à la même date.

Excellente dynamique de commercialisation

La dynamique de commercialisation au premier trimestre est excellente, avec la signature de 210 nouveaux baux (+19% en nombre de signatures par rapport à la même période en 2023).

A noter la signature depuis le début de l'année :

- d'enseignes innovantes et leaders comme Adopt', Rituals, Le Comptoir de Mathilde, Normal, Mango, Tramas+ et Jeff de Bruges ;
- d'un pôle loisirs à Rennes Cesson sur plus de 7000m² comprenant une piste de karting (Speed Park) et un nouveau concept 'aventure' (Fort Boyard) ;
- d'enseignes dans le domaine de la santé, comme Optic 2000 et Soloptical, ainsi qu'une nouvelle pharmacie.

La réversion est de +3,4% en moyenne sur les signatures du premier trimestre, démontrant la forte demande des enseignes pour de nouveaux emplacements dans des centres Carmila.

Le taux d'occupation financier s'établit à 95,9% à fin mars 2024, quasi-stable par rapport au niveau de fin mars 2023 (96,0%), et reflétant la saisonnalité habituelle après la période des fêtes de fin d'année.

Les revenus de l'activité de specialty leasing et de commerce éphémère (ventes événementielles et boutiques éphémères) sont en hausse de +15% par rapport au premier trimestre 2023, soutenus par de nouveaux concepts comme la vente de colis perdus et le développement des activités de seconde main dans le prêt à porter.

Chiffres d'affaires des commerçants en hausse de +2,0% et fréquentation en hausse de +0,9% par rapport au premier trimestre 2023

Au premier trimestre 2024 les chiffres d'affaires des commerçants sont en hausse de +2,0% en moyenne par rapport au premier trimestre 2023 (+1,7% en France, +3,2% en Espagne et +0,3% en Italie). La fréquentation est également en augmentation (+0,9% en moyenne par rapport au premier trimestre 2023, dont +0,8% en France, +1,1% en Espagne et +1,9% en Italie), soutenue par l'attractivité des hypermarchés Carrefour.

2

Retrouvez-nous sur www.carmila.com





COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lancement d'un projet de déploiement de panneaux photovoltaïques en Espagne

Carmila a lancé au premier trimestre 2024 une première phase de déploiement de panneaux photovoltaïques sur six de ses centres en Espagne.

Ce premier investissement permettra de réduire la consommation d'électricité classique de ces centres au profit d'une autoconsommation « verte ». Cela correspond à une économie annuelle de 3 044 MWh. Ce projet contribue à la réduction de l'empreinte carbone du groupe de 16 538 tonnes d'équivalent CO₂.

Cette initiative s'inscrit dans une ambitieuse feuille de route RSE avec pour objectif zéro émission nette Scopes 1 et 2 en 2030.

Confirmation de la guidance

Comme annoncé le 13 février dernier lors de la publication des résultats annuels 2023, un résultat récurrent par action d'au moins 1,63€ est attendu en 2024, en croissance d'au moins +2% par rapport à 2023.

Cette anticipation de croissance du résultat récurrent prend comme hypothèses une croissance organique des loyers, soutenue par un niveau d'indexation en ligne avec celui de 2023, ainsi que l'intégration d'une partie du résultat récurrent de Galimmo, suite à la finalisation de l'acquisition prévue pour cet été.

Le plein effet annuel de relation du résultat récurrent par action (+3 à 5% pro forma) provenant de l'acquisition de Galimmo est attendu en 2025.

Dividende proposé de 1,20€ par action, en numéraire, au titre de l'exercice 2023

Comme annoncé le 13 février dernier également, il sera proposé à l'Assemblée Générale des actionnaires du 24 avril 2024 de voter un dividende de 1,20 euros par action au titre de l'exercice 2023, payé en numéraire (vs. 1,17 euros l'année précédente).

Ce dividende correspond à un taux de distribution du résultat net récurrent de 75%. Pour rappel, la politique de dividende de Carmila pour les dividendes entre 2022 et 2026, consiste à verser un dividende annuel d'au moins 1,00 euro par action, payé en numéraire, avec un taux de distribution cible de 75% du résultat récurrent.

Le dividende sera détaché de l'action le 29 avril 2024 et mis en paiement à compter du 2 mai 2024.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CONTACT INVESTISSEURS ET ANALYSTES

Jonathan Kirk – Directeur des relations investisseurs
jonathan_kirk@carmila.com
+33 6 31 71 83 98

CONTACT PRESSE

Elodie Arcayna – Directrice RSE et communication
elodie_arcayna@carmila.com
+33 7 86 54 40 10

CALENDRIER FINANCIER

24 avril 2024 : Assemblée générale

24 juillet 2024 (après clôture des marchés): Résultats du premier semestre 2024

25 juillet 2024: Présentation des résultats semestriels

17 octobre 2024 (après clôture des marchés): Information financière du troisième trimestre 2024

À PROPOS DE CARMILA

Troisième société cotée de centres commerciaux en Europe, Carmila a été créée par Carrefour et de grands investisseurs institutionnels en vue de valoriser les centres commerciaux attenants aux hypermarchés Carrefour en France, Espagne et Italie. Au 31 décembre 2023, son portefeuille était constitué de 201 centres commerciaux, leaders sur leur zone de chalandise, et valorisés à 5,9 milliards d'euros.

Carmila est cotée au compartiment A sur Euronext-Paris sous le symbole CARM. Elle bénéficie du régime des sociétés d'investissements immobiliers cotées (« SIC »). Carmila est membre du SBF 120 depuis le 20 juin 2022.

AVERTISSEMENT

Certaines déclarations figurant dans ce document ne se rapportent pas à des faits historiquement avérés, mais constituent des projections, estimations et autres données à caractère prévisionnel basées sur l'opinion des dirigeants. Ces déclarations traduisent les opinions et hypothèses qui ont été retenues à la date à laquelle elles ont été faites. Elles sont sujettes à des risques et incertitudes connus et inconnus à raison desquels les résultats futurs, la performance ou les événements à venir peuvent significativement différer de ceux qui sont indiqués ou induits dans ces déclarations. Nous vous invitons à vous référer au Document d'enregistrement universel de Carmila le plus récent déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers pour obtenir des informations complémentaires concernant ces facteurs, risques et incertitudes. Carmila n'a aucunement l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de modifier les déclarations à caractère prévisionnel susvisées. Carmila ne peut donc être tenue pour responsable des conséquences pouvant résulter de l'utilisation qui serait faite de ces déclarations.

Ce communiqué de presse est disponible dans la section Finance, rubrique « Communiqués financiers », du site de Carmila :

<https://www.carmila.com/finance/communiques-financiers/>